

Le polyhandicap

L'enfant ou l'adulte polyhandicapé est atteint d'un handicap grave qui associe une atteinte intellectuelle sévère et un handicap moteur.

Le plus souvent, ce handicap est consécutif à une atteinte globale et précoce du système nerveux central qui entraîne une perturbation grave du développement de l'ensemble des fonctions intellectuelles et motrices.

L'atteinte motrice peut être d'intensité variable, interdisant toute forme de déplacement autonome ou préservant une certaine capacité de déambulation.

En revanche, l'atteinte intellectuelle est toujours sévère et interdit souvent la mise en place du langage et toute forme de scolarisation.

Ces enfants et ces adultes présentent une grande sensibilité aux émotions, à leur environnement relationnel, à la musique...

- L'enfant ou l'adulte polyhandicapé peut aussi être victime de crises d'épilepsie,
- Son état de grande dépendance nécessite auprès de lui une présence permanente susceptible de l'accompagner. Dans ces conditions, son accès à de nombreuses activités et aux loisirs est tout à fait bénéfique,
- Il est dépendant pour tous les actes de la vie quotidienne (habillage, toilette, repas). Souvent il porte des couches car il n'a pas le contrôle de ses sphincters (muscles assurant la fermeture des orifices naturels),
- Il peut aussi présenter des troubles sensoriels (vision, audition) et de la déglutition,
- L'ensemble de ces atteintes rend difficile la communication qui, souvent, ne s'établit que dans des conditions très spécifiques : calme, sentiment de sécurité, partenaires connus. Le langage tant sur le plan de l'émission que de la communication peut être très pauvre, voire absent. Généralement, il n'a pas de repères ni dans le temps ni dans l'espace et n'a pas le sens du danger,
- Comme l'enfant ou l'adulte ayant une infirmité motrice d'origine cérébrale (IMC), le polyhandicapé se présente souvent en fauteuil roulant et peut porter des appareils orthopédiques (corset, siège moulé...).